

A Didier MULLER

Le décès de Didier Muller en août dernier lors d'une ascension pyrénéenne nous a tous bouleversés.

Tous deux collègues de promo en BTS Forêts à Annecy en 1979, nous avons parcouru des chemins divers, lui intégrant l'Union de Coopératives Forestières d'Aquitaine, moi parcourant le monde et ses diverses forêts.

L'ordre s'est inversé quand je suis arrivé en Aquitaine en tant que responsable des formations forestières régionales, alors que lui était déjà engagé dans des programmes de coopération de terrain en Afrique, notamment sur l'acacia gommier. Certains amis le taquinaient parfois en l'appelant "Monsieur Gommier".

En plus d'être un excellent ami, Didier était un grand professionnel de la forêt – notamment des forêts d'Aquitaine bien sûr – mais aussi un botaniste averti, un ethnologue souvent, un pédagogue toujours. Aussi a-t-il fait très rapidement partie de l'équipe pédagogique que j'ai créée pour le BTS "productions forestières" par apprentissage à Bazas. Beaucoup d'entre-vous reconnaissent d'ailleurs, auprès de leurs collaborateurs, la marque de son enseignement.

Il avait obtenu son titre d'expert forestier en 1999 et venait d'être élu Vice-Président du Comité des Experts Forestiers du Sud-Ouest. Nous lui devons à ce titre une contribution déterminante pour l'avenir de la forêt des Landes de Gascogne lors des travaux du GIP-EcoFor, contribution reprise dans les arrêtés de reconstitution suite à la tempête Klaus.

Didier fut aussi un pionnier discret. Il s'était engagé très tôt dans une voie qu'il ne quitta plus : la sylviculture proche de la nature. Cet engagement, qui l'avait amené à devenir Vice-Président de Pro Silva France, fut son inspirateur lors de la création de la "sylviculture naturelle et continue" du pin maritime.

Didier était surtout proche des hommes, en particulier des sylviculteurs.

Pour lui rendre hommage, je propose à tous ses amis et collègues, à ceux qui l'ont croisé dans la Lande, de nous retrouver :

le vendredi 29 octobre prochain à 16h00

à Audenge 1, Rue des Genêts (voir plan joint)

Nous planterons dans son petit bois, près de ses ruches, un jeune pommier.

Cette petite cérémonie d'adieu sera suivie d'un verre de l'amitié, servi au domicile de la famille Muller (même adresse que le lieu de rendez-vous).

Pour des dons à la famille, votre participation ou pour l'entretien du pommier, merci d'adresser votre chèque à JB CARREAU, 19, le bourg 33840 Lucmau, à l'ordre du Comité des Experts Forestier du Sud Ouest.

Bien sincèrement à vous,

Jean-Bernard CARREAU

PS : en cas d'imprévu de dernière minute, vous serez attendus jusqu'à 16h15 (je suis joignable au 06.73.46.82.27



